



## **BOYCOTT CPNN DU 29 MARS 2018**

### *COMMUNIQUE UNS CGT FJT.*

L'Union Nationale des Syndicats CGT des FJT a décidé de ne pas participer à la Commission Paritaire de ce jour afin de dénoncer le système de négociation et d'organisation que le CNEA essaye de mettre en place progressivement au sein des Commissions Paritaires.

Ce syndicat Employeur a décidé d'organiser la négociation en fonction de sa stratégie et de son emploi du temps. On voit ainsi se multiplier sur des demi-journées, des groupes de travail, des réunions de négociation. Le temps de préparation en amont est sacrifié.

De même, nous constatons que malgré les engagements pris par le CNEA en commission paritaire pour une **négociation Loyale** ceux-ci ne sont pas tenus :

Réf. CR de la CPNN du 07 février 2018 :

***Décision : L'avenant relatif à l'expérience professionnelle est remis à l'ordre du jour de la prochaine CPNN, fixée au 29 mars. Une proposition tenant compte des échanges lors de la commission sera adressée aux membres de la CPNN 15 jours avant.***

Nous avons reçu la proposition du CNEA, 2 jours avant la réunion plénière.

Tous ces faits s'inscrivent dans une attaque absolue contre le système de négociation, contre les salariés et en particulier avec la remise en question du système de rémunération actuel avec le projet de double valeur du point.

Projet qui est complètement déconnecté des réalités du monde du travail, complètement déconnecté des aspirations et revendications des salariés.

Nous rappelons que la demande des organisations syndicales, demande acceptée par l'organisation patronale était de maintenir le salaire minimum conventionnel supérieur au SMIC.

De cela, il n'est plus question.

**L'UNS CGT FJT demande le retrait pur et simple du projet « Double valeur du point ».**

**Elle annonce qu'elle s'opposera par tous les moyens à ce projet dévastateur pour les salariés.**

Pour l'UNS CGT FJT

Nadre TLEMCANI

Secrétaire Général